

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 mai 2021 à 17 h 00

-----  
AUJOURD'HUI sept mai deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 avril 2021, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :** Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** Jérôme GODARD à Christine DULAC ROUGERIE

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :** Wendy LAFAYE

-----  
*Alparslan COSKUN, Fatima CHENNOUF-TERRASSE et Diego LANDIVAR arrivent pendant la présentation de la question n°1.*

*Vincent SOULIGNAC arrive pendant la présentation commune aux questions n°2 et 3 (fin du pouvoir donné à Thomas WEIBEL).*

*Valérie BERNARD arrive pendant le débat de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Cécile AUDET).*

*Alparslan COSKUN quitte la séance pendant le débat de la question n°4 et donne pouvoir à Marianne MAXIMI.*

*Géraldine BASTIEN arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°7 (fin du pouvoir donné à Jean-Pierre BRENAS).*

*Lucie MIZOULE quitte la séance avant le vote de la question n°21 et donne pouvoir à Pierre MIQUEL.*

*Sylviane TARDIEU quitte la séance au cours de la question n°38 et revient dans la séance avant le vote du vœu a).*

-----  
**Rapport N° 19**  
**SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**  
-----

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions exceptionnelles, sur présentation d'un projet, auxquelles les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits disponibles étant de 101 360 €, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 14 000 €
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées.

ASSOCIATION HOSPITALIÈRE SAINTE-MARIE

Le Centre Hospitalier Sainte-Marie a connu et connaît encore de profondes mutations, tant dans son environnement architectural que dans ses pratiques. Cet établissement est riche de plus d'un siècle d'histoire (1838), les murs de cette institution sont donc porteurs d'histoire, d'histoires de vies, d'histoires de soins...

Le projet « Mémoires croisées de l'Hôpital Sainte Marie » entre dans sa troisième et dernière année.

Il a répondu à ses objectifs en faisant événement et en ouvrant l'hôpital sur la cité. Il s'est saisi de la culture comme un vecteur de communication et a proposé une circulation d'images, de sons, de mots et de personnes en résonance avec les murs qui tombent et ceux qui tiennent. Cette année, avec la crise du Coronavirus, les enjeux se déplacent et la manière que l'établissement a d'appréhender la culture, s'adapte, se ré-agence et se réinvente. Pour cette année il sera question de travailler l'individuel et non plus le groupal afin de permettre aux soignants de repenser leurs pratiques et d'interroger la notion d'ipséité.

L'année 2021 qui marque la fin du projet triennal « Mémoires Croisées », se promet d'être une année innovante, riche de liens, de découvertes et de possibles. Portée par différents acteurs culturels et de santé, cette aventure s'ouvre encore sur de nouvelles perspectives ainsi que sur de nouvelles collaborations. De l'audio-visuel au spectacle vivant, en passant par la voix des instruments et celles des personnes soignées, les productions réalisées à la suite des médiations sont et seront la trace d'un patrimoine commun, partagé par l'ensemble des citoyens qui doit se transmettre afin de ne jamais s'éteindre.

Budget de l'action :	109 407 €
Subvention versée en 2020 :	10 000 €
Subvention sollicitée :	10 000 €
Subvention proposée :	10 000 €

ZAOUM

Cette association a pour objet de créer, promouvoir, diffuser, encourager, organiser, former, présenter tout ou partie des activités artistiques et culturelles ainsi que des manifestations culturelles.

Dans le cadre des activités de l'association, il est réalisé le développement d'ateliers de pratiques artistiques multidisciplinaires par des artistes professionnels intervenants, liant art singulier, art brut et art contemporain avec une restitution professionnelle dans un lieu de qualité en centre-ville de façon à présenter au public clermontois ce travail, donner une vraie place dans le monde de l'art à ceux qui constituent les publics empêchés, aux habituels exclus, favoriser dans le dialogue leur reconnaissance dans la collectivité, la présence bénévole d'un psychiatre permettant aussi d'en attendre des effets sur la santé : développement de la dimension symbolique, bordage du vide psychotique

Budget de l'action : 16 800 €  
Subvention accordée en 2020 : 4 000 €  
Subvention sollicitée : 4 000 €  
Subvention proposée : 4 000 €

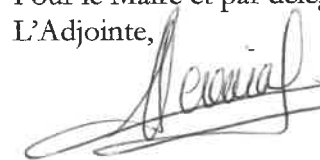
### DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 19 MAI 2021

Pour le Maire et par délégation  
L'Adjointe,

  
Manuela FERREIRA DE SOUSA

